



L'année 2011 a, à l'image des précédentes, encore été riche en événements sur notre commune : fêtes, repas, animations, cérémonies ont émaillé la vie municipale tout au long de l'année. Je n'en rappellerai que quelques unes parmi les nombreuses qui ont eu lieu : la remise du fanion de la Préparation Militaire Marine en présence du Préfet de la Nièvre, le concert de l'Ensemble de Trompettes Staccato et du Quintette de Cuivres de la Musique de l'Infanterie, la brocante de livres, une visite inter-associations au Sénat, la conférence sur les femmes dans la Résistance, la fête de fin d'année de l'école, les collectes de sang qui ont battu tous les records, les z'accros d'ma rue, les voisinades et la fête du port, le parrainage des tombes des Morts pour la France par les enfants du CM2, les 2 brocantes vide-greniers, la bourse aux jouets, l'exposition des peintures de Paul Guyot, le téléthon...

Outre ces manifestations, je tiens à mettre en exergue la parution du livre de notre correspondant Défense sur la mémoire de notre commune, le centenaire de l'aérodrome de Cheutinville, qui nous a permis de perpétuer la mémoire de ce site et de ses héros, mais également de voir 4 avions de la base d'Avord venir survoler le site, la grande soirée africaine au profit de l'Unicef et le superbe défilé de mode qui ont fait salle comble et remporté un succès incontesté. Je tiens à remercier très sincèrement toutes celles et tous ceux qui œuvrent tout au long de l'année afin d'animer notre commune et la rendre encore plus attractive.

Bien entendu, 2011 ne se résume pas aux seules réjouissances... Nous avons poursuivi notre travail de gestion au quotidien et avancé sur plusieurs projets : voirie, entretien, fleurissement et, enfin, le restaurant-garderie scolaires ! Le premier coup de pelle a été donné fin novembre. Vous trouverez dans ce trait d'union la présentation du projet, avec ses caractéristiques techniques, son financement et les entreprises qui vont le réaliser. Je me félicite du travail accompli par tous les intervenants, qui ont pris le temps nécessaire pour faire de ce projet une formidable réalisation. Je suis heureuse des financements obtenus, qui représentent près de 50% du coût total, ce qui est assez exceptionnel, et du fait que ce sont en majorité des entreprises locales qui ont remporté les marchés après appel d'offres. Elles acquerront ainsi l'expérience indispensable pour se développer dans les spécificités des constructions de demain, plus respectueuses de l'environnement.

L'année 2012 s'annonce elle aussi très chargée. Dans un contexte de crise et d'anxiété se profilent les échéances majeures qui vont déterminer notre avenir pour les 5 ans à venir : je veux parler des élections présidentielles et législatives. Je vous invite tous à faire votre devoir de citoyen, venez voter en masse ! Si les nuages noirs s'amoncellent devant nous, il existe quand même, ici ou là, quelques éclaircies, et j'espère bien que celle que vous avez contribué à créer en vous déplaçant nombreux lors du débat public pour la ligne à grande vitesse va se transformer en embellie ensoleillée par la décision à venir en juin, de faire passer et s'arrêter le TGV à Nevers. Le combat n'est pas terminé mais il est en bonne « voie »...

Enfin, en cette période de fêtes, je ne veux oublier aucun de ceux qui ont souffert durant cette année et les assurer de ma compassion. Nous sommes tous, un jour ou l'autre, frappés par les aléas de la vie. La solidarité, le soutien de l'entourage et des amis sont source d'espoir et nous aident à continuer le chemin. Sachons préserver ce lien social sans lequel notre société ne pourra avancer. Je vous souhaite donc à tous une très bonne année 2012.

*Toute la population est cordialement invitée aux vœux de la municipalité qui auront lieu le mardi 10 janvier 2012 à la salle polyvalente à partir de 18H30*



## RISQUE INONDATION : Exercice grandeur nature...

Les caprices de la Loire constituent une menace réelle pour notre territoire et celui de nombreuses communes tout au long de son cours. Diverses études, telle EGRIAN, ont été conduites ou sont en cours afin d'examiner les risques afférents à une crue centennale ou millénaire. D'autres travaillent sur les aménagements du fleuve, l'entretien des digues...

La municipalité de Sermoise sur Loire a récemment élaboré son Plan Communal de Sauvegarde (PCS), en liaison avec les services de l'Agglomération de Nevers (ADN). Ce plan s'articule autour de différents thèmes :

- la présentation et l'analyse des risques sur le territoire, en décrivant les risques et leurs enjeux ;
- la prévision et l'alerte, en expliquant les actions de la commune vers sa population ;
- le dispositif communal de crise, qui décrit l'architecture de la cellule de crise, ses acteurs et les actions à mettre en œuvre à chaque étape du déroulement de la crise ;
- enfin, la gestion du PCS dans le temps, indiquant ses modalités d'actualisation et de perfectionnement.

Vous pouvez retrouver l'intégralité du PCS en mairie ou sur le site internet de la commune :

**[www.sermoise-sur-loire.com](http://www.sermoise-sur-loire.com)**

Ces études, plans... sont indispensables pour prévoir les crises et leur gestion. Toutefois, il convient de les valider par des exercices sur le terrain, qui permettent de tester « grandeur nature » les solutions préconisées pour répondre aux divers aléas. C'est dans ce cadre que la Préfecture de la Nièvre a décidé de la mise en place d'un exercice impliquant les communes de Sermoise sur Loire, Challuy et Nevers. Une réunion de préparation a eu lieu à la Préfecture, en présence de tous les services de l'Etat et des élus concernés, afin d'envisager les modalités pratiques de déroulement de l'exercice. Un scénario a été retenu pour lancer cette opération :

**« le niveau de crue atteint en 2003 est dépassé et il faut envisager l'évacuation des populations ».**

Il était bien entendu inenvisageable d'évacuer l'intégralité des habitants résidant entre la Loire et l'ex nationale 7.

Aussi, la mairie a-t-elle contacté une vingtaine de personnes situées dans ces zones à risques afin de leur demander de bien vouloir participer à cet exercice, ce qu'elles ont volontiers accepté.

C'est ainsi que le vendredi 4 novembre, à 17h00, l'alerte a été lancée via l'automate d'appel acquis par l'ADN et mis à disposition des communes adhérentes en tant que de besoin, pour informer un maximum de personnes dans un minimum de temps.

La cellule de crise était en place en mairie, autour du maire Josiane Roger. Les adjoints et conseillers ont pris en charge les tâches qui leur incombent, prévues dans le PCS. C'est ainsi que J. F. Jondeau a pris en main la communication, notamment avec les services préfectoraux, M. De Jésus s'est occupé de l'hébergement et de la restauration, D. Lesueur a pris en charge l'alerte et ses suites, D. Daudier les problèmes techniques et M. Mire la cellule ralliement et accueil. Nombre de conseillers municipaux étaient également présents pour apporter leur soutien aux adjoints dans leurs cellules respectives.

Des « imprévus » ont été ajoutés au scénario initial pour tester plusieurs cas pouvant se produire. Une partie des habitants a rejoint le Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU), c'est-à-dire la salle polyvalente, par ses propres moyens tandis que les autres étaient censés ne pas posséder de moyens de déplacement. Ils ont donc été récupérés par un bus.

L'un d'entre eux a joué le rôle d'un malade devant impérativement être transporté par les pompiers. Tous les évacués ont été accueillis au CHU par la cellule responsable et la Croix Rouge, qui leur a offert une boisson chaude et une viennoiserie. Les maisons « abandonnées » par leurs occupants ont fait l'objet pendant toute la durée de l'exercice d'une surveillance particulière par la Gendarmerie pour éviter tout risque de cambriolage du fait de l'absence des habitants.

La Direction Départementale des Territoires a mis à profit cet exercice pour présenter divers documents liés aux crues et informer les habitants évacués. Après l'exercice, les évacués et services de l'Etat ont pu échanger autour d'un plateau repas, permettant de tirer les premiers enseignements de l'opération.



Dans l'ensemble, tout s'est bien passé mais il y a des pistes de progrès sur le message d'alerte, le circuit du bus, la signalisation de la salle et des intervenants, les points de ralliement..... autant de points qui ont été ensuite abordés en Préfecture, lors du débriefing « à chaud ».

Les services de l'Etat étaient particulièrement satisfaits de l'implication de la commune et du déroulement de l'alerte et de l'accueil.

Des précisions devront être apportées quant à la coordination entre les services (Croix-Rouge /pompiers, gendarmerie/police...) mais le constat est globalement positif et encourageant. La DDT a souligné l'efficacité de la Croix Rouge et la convivialité de l'accueil dans notre commune.

La réalisation d'un tel exercice, même si tout n'a pas pu être testé en taille réelle, est indispensable pour mieux appréhender les difficultés qui peuvent éventuellement survenir le jour où, malheureusement, il ne s'agit plus d'un simple exercice mais d'une catastrophe réelle.

Divers sujets ont été traités « sur papier » en Préfecture par tous les acteurs, comme le barrage des routes, l'acheminement d'eau potable...

Il est indispensable que chacun s'approprie ces risques, leur nature et leurs enjeux, même si tous souhaitent ne pas avoir à affronter de tels événements. Mais mieux on est préparé et informé, mieux on fait face le jour où...



La municipalité remercie tout particulièrement tous les acteurs de cette opération, Préfecture, élus, administratifs, services de l'Etat, Croix Rouge... ainsi que tous les habitants qui ont bien voulu y apporter leur gracieux concours.



## *Nouveau Conciliateur*

Un nouveau conciliateur de justice a été nommé. Il s'agit de Monsieur Joseph TISSIER, qui tiendra sa permanence le premier mardi de chaque mois de 10h00 à 11h00 à la Mairie de CHALLUY.

Si vous êtes intéressé pour le rencontrer, veuillez contacter la Mairie qui fera suivre vos coordonnées. Monsieur TISSIER vous rappellera pour vous fixer un rendez-vous.



## 2011 : une bonne cuvée pour le don du sang !

Les collectes organisées par l'association des Donneurs de Sang Bénévoles de Challuy/Sermoise se sont tenues cette année à la salle polyvalente de Sermoise sur Loire.

La collecte d'octobre a réuni 58 donateurs, dont 20 en plasma et encore 7 nouveaux donateurs. Au total sur l'année, sans compter la collecte de décembre dont les résultats ne sont pas connus à l'heure de l'impression de ce trait d'union, ce sont 315 donateurs qui se sont présentés, dont 288 ont été prélevés, 221 en sang total et 67 en plasma.



L'information la plus intéressante vient du fait que 36 nouveaux donateurs, essentiellement des jeunes, ont été accueillis. Il est en effet primordial d'assurer la relève et d'attirer de plus en plus de jeunes vers cet acte solidaire, généreux et gratuit.

Quel que soit le lieu de collecte, soyez de plus en plus nombreux à donner votre sang. Vous contribuerez ainsi à sauver des vies et à soigner des malades. Merci à tous pour ce bel effort de solidarité, continuez ! et merci à Bruno Carteron et son équipe pour leur engagement et leur implication au service des autres.

**Pour tous renseignements**, vous pouvez contacter Bruno Carteron, président de l'association locale, dont le bureau a été reconduit lors de la dernière assemblée générale, ou vous rendre sur le site de l'Etablissement Français du Sang : <http://www.dondusang.net>.

La municipalité s'associe aux félicitations adressées au président Bruno Carteron qui a clos cette année avec succès sa vingtième année de présidence... Il a été réélu président pour la prochaine saison, voire les 20 prochaines...



*Bruno Carteron gâté pour ses 20 ans de présidence*



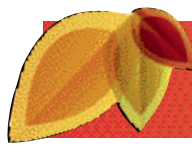
## Retrouvailles des artilleurs du 47<sup>ème</sup> à Sermoise

Les anciens du 47<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie ont choisi cette année notre commune pour la tenue de leur journée de l'amitié et du souvenir. Dès la fin de matinée, ils étaient plus d'une centaine, dont les membres de la section locale des anciens combattants, devant le monument aux Morts pour rendre hommage à leurs disparus au cours des différents conflits et plus particulièrement lors de la guerre d'Algérie, théâtre de la jeunesse de beaucoup d'entre eux. Durant la cérémonie, aux ordres du correspondant Défense, commandant de Réserve Citoyenne Jean-François Jondeau, plusieurs médailles ont été remises, préalablement au dépôt de gerbes, en présence de Madame Yvette Morillon conseillère générale. La sonnerie Aux Morts et la Marseillaise ont clôturé l'aspect « hommage » de ce rassemblement.



A la salle polyvalente, Madame Josiane Roger, maire de la commune, a accueilli les participants et remis au président une coupelle en faïence aux armes de la commune pour commémorer cette journée. Jean-François Jondeau a ensuite prononcé un discours d'hommage au régiment et à ses vétérans, en rappelant le devoir absolu de Mémoire et la nécessité du soutien de la Nation envers son Armée, qui paie malheureusement trop souvent un lourd tribut dans des conflits lointains. Le président Alain Dioley a remercié la municipalité pour la qualité et la chaleur de son accueil, ainsi que M. et Mme Louis Ducrot et M. et Mme Jean Montagne qui se sont occupés de l'organisation matérielle. Madame Morillon a clos les discours en rappelant son attachement aux commémorations et le soutien du conseil général à ces manifestations.

La journée s'est poursuivie autour d'une table fort bien approvisionnée par l'équipe du « plateau gourmand ». Tous se sont félicités de l'excellence de cette journée, qui a permis à de nombreux anciens, plutôt originaires des régions de l'Est, de découvrir notre beau département et la commune de Sermoise sur Loire.



## 2<sup>ème</sup> bourse aux jouets : Nouveau succès !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a organisé sa deuxième bourse aux jouets, vêtements et objets de puériculture.

Tous les emplacements disponibles mis à la disposition des exposants ont été vendus en un temps record, témoignant de l'intérêt de cette manifestation.

Le public a également été nombreux durant toute la journée. La tombola organisée pour les enfants a rencontré un vif succès, chacun d'eux se voyant remettre un lot offert par Madame Yvette Morillon, conseillère générale.

*Les bénéfices de la journée seront affectés à des actions en faveur des enfants, des personnes âgées ou en difficulté, selon les besoins.*

La troisième édition est déjà sur les rails.  
**Rendez-vous donc à l'automne prochain.**



## Bal country pour une soirée endiablée !

Le Sermoise Country Dance a organisé son deuxième bal country. Plus de 25 clubs ont répondu favorablement à l'invitation du club sermoisien. De 20h30 à 2h00 du matin, les morceaux « country » se sont enchaînés, permettant à tous les adeptes de danser sans retenue sur des chorégraphies plus ou moins complexes mais toujours agréables à regarder.

Une excellente ambiance a régné durant toute la soirée dans la salle décorée pour l'occasion aux couleurs texanes, au cours de laquelle Mister et Missis Country ont été élus par un jury qualifié, permettant à chaque participant de repartir avec

un lot du magasin Jolly Jumper de Château-Chinon. Bravo à toute l'équipe organisatrice qui a déjà donné rendez-vous aux danseurs au mois d'octobre prochain.





## L'uson Tennis a le vent en poupe !

Le 5 novembre dernier, à l'occasion de l'assemblée générale de l'USO NEVERS tennis, c'est un bilan très positif qui a été dressé par le président Philippe VUONO : des accessions pour les équipes avec en point d'orgue celle de l'Equipe 1<sup>ère</sup> masculine en Nationale 1 B, la continuité des actions auprès des jeunes, un développement accru du Pôle Compétition avec la venue d'un nouveau moniteur et l'accroissement du nombre des licenciés qui replace le club au premier rang départemental.

### L'accession de l'équipe fanion en Nationale 1B

L'USON Tennis a résolument orienté sa politique de l'équipe 1<sup>ère</sup> pour donner à la Nièvre une image de haut niveau axée vers le semi professionnalisme. Le départ de Bertrand Contzler et Constantin Belot de l'USON en 2009 a été le début d'une restructuration de l'équipe fanion. La venue de Pablo Figueroa et Daniel Kumlin, 2 suédois très doués et compétitifs associés à Daniel Monedero et Mathieu Boulin toujours présents, a permis d'envisager le maintien en Nationale 2 en 2010. L'ambition fut tout autre pour 2011 avec l'accession en Nationale 1 B nettement déclarée grâce au renfort de l'espagnol José Angel Martin Arroyo.



Le club a mis en place une communication importante et un aménagement optimal du site du Pré Fleuri pour les matches à domicile dans le but d'attirer de nombreux spectateurs. La réussite fut totale avec une accession en Nationale 1 B sans aucune défaite. Le public ne s'y est pas trompé et a accompagné ces victoires avec beaucoup d'encouragements. La saison prochaine, Mathieu Boulin - plus de vingt ans en équipe 1- rejoindra l'équipe réserve et laissera sa place à David Sidbon, dijonnais d'origine, qui a souhaité aider le club à se maintenir à son nouveau palier qui le place à partir du 25<sup>ème</sup> rang des clubs français.

Classé -15, il apportera son expérience et la touche bourguignonne à l'équipe.

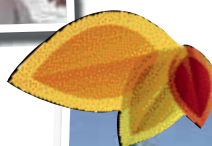
L'équipe féminine emmenée par Annabelle Robin-Bourgeois a raté de peu l'accession en Nationale 4 en barrages. Partie remise pour 2012 dans le championnat régional qui s'enrichira de l'équipe réserve coachée par Myreille Rustin.

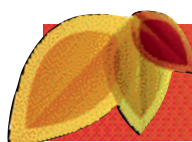
### Une école de tennis dynamique

La politique de l'USON est principalement axée sur ceux et celles qui doivent assurer la pérennité sportive : les jeunes. L'année sportive 2010 a vu la mise en place, avec Nicolas Morillon, d'un pôle compétition qui permet maintenant de donner plus de contenu à l'enseignement et au suivi des meilleurs jeunes. Le départ de ce dernier pour un poste de Conseiller sportif départemental à Moulins (03) a obligé le club à lui trouver un successeur. Giuseppe MIRAGLIA, moniteur expérimenté d'origine Italienne, venu du TC Flers (Normandie), est venu compléter l'effectif du club.

### Un nombre de licenciés en forte hausse

Toute cette dynamique est concrétisée par l'augmentation significative du nombre de licenciés : 274 en 2010 et 309 en 2011. L'USON Tennis reconquiert la place de n°1 du département, dédiée depuis quelques temps à l'ASPTT Nevers. Le manque récurrent de structures suffisantes au Pré Fleuri ne permet pas à l'USON d'accueillir au mieux tous ses licenciés et de développer d'autres activités, notamment pour les tournois. Le comité directeur réfléchit à ce problème qui pourrait trouver une partie de solution très prochainement.





# Le projet de restaurant et garderie scolaires

## RAPPEL DES ETAPES CLES DU PROJET

Le projet de construction du restaurant et de la garderie scolaires résulte d'un engagement politique de l'équipe municipale lors des élections de 2008. Il s'agit de répondre aux attentes légitimes des utilisateurs que sont les élèves, les personnels mais aussi des parents d'élèves, des enseignants, afin de disposer d'un outil conforme aux normes, fonctionnel et accueillant.

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité une délibération en juin 2008, approuvant le projet de mandat et autorisant le lancement des études préalables.

Les études de programmation des ouvrages (préprogramme, programme technique de concours) se sont déroulées de juillet 2008 à octobre 2009. Entre temps, en juin 2009, le Conseil a décidé de concourir

aux appels à projets des bâtiments « basse consommation » organisés par la Région Bourgogne. Sa candidature a été acceptée en novembre 2009, c'est l'unique projet du Département de sa catégorie. En octobre 2009, la municipalité organise un concours de maîtrise d'œuvre de niveau esquisse. Trois candidats sont présélectionnés pour concourir en phase finale. Chacun sera indemnisé à hauteur de 5.000 € HT pour la remise des esquisses.

En avril 2010, la commission spéciale organisée en jury de concours porte son choix sur le groupement de maîtrise d'œuvre ARKEDIF composé de :

- Cabinet d'architecture ARKEDIF – architecte M. Ericq VALVIN
- BET MACOUIN - électricité
- BET TECO - structures
- BET TRAMIER – chauffage, ventilation, plomberie



Une vue des façades ouest et sud



### *L'insertion dans le site*

Puis interviennent la désignation du bureau de contrôle technique (SOCOTEC – Nevers) ainsi que du coordonnateur sécurité santé des travailleurs (COGIS – Nevers).

Les études de conception du projet versus très basse consommation (passif) s'étaleront sur quasi 1 année, de mai 2010 à juin 2011, marquée d'échanges permanents entre la maîtrise d'œuvre neversoise et le BET Enertech, partenaire de la Région pour la vérification des objectifs BBC.

En mai 2011 les études de projet sont validées par le cabinet Enertech puis par le maître d'ouvrage.

En juin 2011, les élus de Sermoise valident les études de projet et le dossier de consultation des entreprises.

La consultation des entreprises pour les travaux s'étale d'août à novembre 2011, les lots fructueux du marché étant attribués dès septembre 2011.

La première réunion de coordination avec les entreprises a eu lieu le 09 novembre 2011.

Le chantier a débuté début décembre 2011 par les terrassements.



# Le projet de restaurant et garderie scolaires - Suite

## LES GRANDES CARACTERISTIQUES BBC DU PROJET

Les élus de Sermoise sur Loire ont voulu un ouvrage en phase avec son temps en matière de gestion de la consommation énergétique. C'est tout le sens du projet construction très basse consommation lauréat des appels à projet de la Région.

Les objectifs seront atteints au moyen de différentes dispositions techniques, dont de manière non exhaustive :

- l'isolation thermique murale par l'extérieur très performante, une isolation thermique additionnelle en sous face des planchers ainsi qu'une isolation thermique additionnelle des combles
- la ventilation de type double flux (efficacité 70%)
- le vitrage en partie en triple vitrage
- la gestion performante et innovante des ponts thermiques

- des menuiseries mixtes bois alu
- une étanchéité à l'air du bâtiment élevée (2 essais sont programmés)
- les ampoules basse consommation, détection de présence
- des équipements de cuisine adaptés : par exemple, un lave vaisselle à condensation
- la récupération des eaux de pluie (36.000 litres) le projet intègre la récupération des eaux pluviales de la salle des fêtes
- des peintures NF environnement
- un revêtement caoutchouc naturel

Les objectifs annoncés, consistant en une consommation énergétique en chauffage < 25 kw/h/m<sup>2</sup>, ont été dépassés puisque le projet a évolué d'une forme bâtiment BBC à un projet de type passif, ouvrant droit à des subventions majorées.

## LES MARCHES DE TRAVAUX

Les résultats des appels d'offres ont conduit à sélectionner une majorité d'entreprises locales. Ce sont ainsi plus de 900.000 € TTC qui seront injectés dans l'économie locale, via les entreprises du BTP. Le chantier est programmé pour une durée de 10 mois et met en œuvre 16 lots techniques, répartis comme suit :

### ENTREPRISES

Lot 1	Maçonnerie – BA	Yilmaz	Nevers
Lot 2	Charpente Bois	Voisin Charpente	La Charité sur Loire
Lot 3	Couverture – Zinguerie- Etanchéité	Gpt Delin/Perrin	Guérigny
Lot 4	Menuiseries extérieures	Denis & Fils	Guérigny
Lot 5	Isolation thermique par l'extérieur	Mailharro	Varennes-Vauzelles
Lot 6	Serrurerie	Lagoutte	Guérigny
Lot 7	Menuiserie Bois	Denis & Fils	Guérigny
Lot 8	Faux plafonds	Lecomte SA	St Florent sur Cher
Lot 9	Plâtrerie sèche – isolation	Ed Lucien	Nevers
Lot 10	Peinture	Pescaglioni	Marzy
Lot 11	Carrelage – Faïences	Carreaux 3000	Yzeure
Lot 12	Sols souples	DSP	Varennes Vauzelles
Lot 13	Electricité	Technic elec 58	Nevers
Lot 14	Chauffage – Ventilation – Plomberie	Gallois	Varennes-Vauzelles
Lot 15	Equipement cuisine	Plumerand	Nevers
Lot 16	VRD	Centre Voirie	Le Veudre

## LA DIMENSION FINANCIERE DU PROJET

Le projet porte sur un coût d'opération d'environ 1,179 M€ HT incluant les études, travaux, et assurances.

Les subventions attribuées sont la Dotation de Développement Rural (ETAT) à hauteur de 35 % du coût du projet ainsi que 56.370 € de la Région au titre des bâtiments passifs. Le taux de subvention issu de la DDR est exceptionnel pour ce type de projet, en raison des objectifs de maîtrise énergétique.

En outre, la municipalité a volontairement affecté chaque année depuis 2008 la subvention du Conseil Général sur le projet, à savoir 55.200 € (Dotation Cantonale d'Equipement).

Par ailleurs, il a été décidé de ne pas financer l'opération en totalité par l'emprunt de façon à ne pas grever de façon trop importante les finances communales. Les emprunts nécessaires, à hauteur de 550 K€, ont été contractés pour des durées de 15 ans et représentent 50 % du coût HT de l'opération.

La volonté de la municipalité est de veiller à ce que cette opération soit sans impact supplémentaire sur la fiscalité locale, tout en maintenant un niveau de dépenses d'investissement et de fonctionnement suffisant qui permet de préserver des opérations d'entretien de la voirie, des bâtiments et de renouvellement des matériels.



## Le Père Noël n'a pas chômé !

Les anciens ont été les premiers cette année à se retrouver à l'occasion de Noël. Le CCAS leur a proposé pour la première fois un spectacle, en plus du traditionnel goûter.

Ils ont ainsi pu apprécier « **LE GINGUETTE SHOW, MUNETTE DEGIVREE...** », spectacle musical qui revisite les standards de la chanson française, de Brel à Piaf, en passant par Fréhel, Bourvil et de nombreux autres interprètes des chansons de notre patrimoine culturel.

La semaine suivante, enfants et parents ont « dégusté » le spectacle « **Quel Cirque** » avant que le Père Noël n'apparaisse pour remettre à chacun, jouets et friandises. Le goûter bien mérité a clôturé l'après-midi de fête. Merci au CCAS pour l'organisation de ces instants de bonheur, où la joie se lit dans les yeux de tous.





## Tous ensemble pour le TGV à Nevers !

On en parle depuis bien des années  
mais maintenant, on y est !

Avec le TGV à Nevers, à nous la France à grande vitesse !

Mobilisez-vous ! sur [lgv-en-nievre.info](http://lgv-en-nievre.info)



La Commission Particulière du Débat Public a tenu de nombreuses réunions depuis le mois de septembre dont une très importante à Nevers, le 9 novembre dernier.

Le hall des expositions a accueilli plus de 2.500 personnes, venues pour l'immense majorité soutenir le projet de Ligne à Grande Vitesse passant à Nevers et s'y arrêtant. Cette foule impressionnante a montré à quel point les neversois, les nivernais et leurs voisins immédiats sont mobilisés pour que le TGV arrive et s'arrête à Nevers.

De nombreux arguments ont été apportés au débat, en faveur du projet. Quelques voix « contre » se sont fait entendre, c'est la démocratie et la libre expression, mais il faut avoir à l'esprit l'intérêt commun et l'avenir de nos territoires et de nos enfants et petits-enfants. Comment aujourd'hui ne cesser de critiquer le département, son manque de dynamisme, son soi-disant déclin... et refuser la formidable opportunité qui s'ouvre devant lui ? Ces combats d'arrière-garde rappellent les arguments de ceux qui, au milieu du XIXème siècle, refusèrent l'arrivée du train au motif que la fumée faisait tourner le lait des vaches... Aujourd'hui, ces villes dépérissent, loin du développement et moyens de communication !

Un tel projet, aussi structurant, est vital à la survie de notre département, à son développement économique et à son avenir. Finis les obstacles pour les entreprises qui seront à 1h00 de Paris et de Lyon. Finies les difficultés de transport pour nos étudiants, qui pourront rejoindre les universités ou les grandes

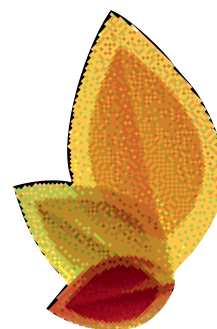
écoles des grandes métropoles ou à l'inverse, qui pourront venir étudier à Nevers, notamment à l'ISAT. Oui au développement du tourisme et de la culture.

Comme l'indique le slogan, « **Avec le TGV à Nevers, à nous la France à grande vitesse !** ». A nous la France, certes, mais également l'Europe, avec les connexions Thalys, Eurostar... et les aéroports à moins d'une heure trente de Nevers.

Les décisions définitives seront prises au mois de juillet prochain, après que la SNCF et Réseau Ferré de France auront rendu leur rapport au nouveau gouvernement, nommé après les élections présidentielles et législatives.

Nous pouvons encore peser de tout notre poids lors de la **prochaine réunion publique** qui aura lieu à **Nevers le 17 janvier 2012** à la Maison de la Culture de Nevers et de la Nièvre à 19H00.

Mobilisons-nous nombreux pour la réussite de ce projet fantastique, pour nous, nos enfants, notre département, l'économie, l'emploi, le tourisme, l'enseignement, la culture...





## Les Relais rendent hommage à Daniel Rollet

Le CLANS a décidé cette année de changer le nom de ses traditionnels relais de Nevers Sud pour les rebaptiser du nom de l'ancien maire de Challuy, décédé en 2010, Daniel ROLLET.

Ce sont 25 équipes de 3 coureurs qui ont répondu à l'invitation pour se donner à fond sur un parcours de 9 km. Pour la circonstance, une quinzaine de bénévoles avait rejoint les organisateurs de l'association afin d'assurer la sécurité. On notait parmi eux Christèle, fille de Daniel ROLLET, au poste d'infirmière.

La famille ROLLET était présente pour la remise des récompenses, ainsi que Josiane ROGER, maire de la commune et plusieurs membres du conseil municipal.

Dans son discours, la présidente Monique NICOLAS a tenu à remercier les membres de son association, les

participants sportifs, les bénévoles, les sponsors, le conseil général et la municipalité de Sermoise sur Loire, pour son accueil et son soutien.

Grâce à tous, un très bel hommage a été rendu à Daniel ROLLET et rendez-vous est fixé au 14 octobre 2012 pour la deuxième édition des « Relais Daniel ROLLET ».



## Les engincroyables « assemblés » !

L'année 2011 a été celle de l'EFNI, le pédalo géant. Après les difficultés liées à son homologation et les déboires financiers dus à un soi-disant expert malveillant, le pédalo a reçu après expertise l'autorisation de naviguer. Quelques aménagements doivent être apportés pour répondre complètement au cahier des charges imposé par les normes de sécurité. Le président Daniel Malleret a dû passer, et réussir, l'attestation spéciale passagers (ASP) et d'autres membres de l'équipage devront se présenter aux examens de secourisme. S'ajoute à ces déboires la révision décennale qui a généré quelques travaux...

Tout cela a coûté à l'association qui n'a pu, cette année, faire de don à une œuvre comme les années précédentes. Mais les allers-retours estivaux sur le canal entre la Jonction et Plagny et la participation au premier festival des Halles en Eaux de

Decize ont redonné du cœur à l'ouvrage à toute l'équipe et les finances repassent au vert ! Toujours aussi présents et dynamiques, les engincroyables espèrent que de nouveaux bénévoles intéressés par l'aventure vont les rejoindre cette année, encore pleine de projets.





## Bienvenue aux nouveaux commerçants et artisans

### DU BON PAIN AU PETRIN !

Sylvie et Ronald LECOMTE, qui habitent la commune depuis plusieurs années avec leurs 4 enfants, ont profité de la vente du « Pétrin Morvandiau », 90 route de Lyon, pour venir enfin travailler près de leur lieu de résidence. Artisans boulangers depuis de nombreuses années, ils ont exercé à Raveau, Marzy et Fleury avant de pouvoir s'installer à Sermoise sur Loire, qui sera leur commerce pour les 20 ans à venir...

Aidés d'un employé, ils vous proposent tous les jours sauf le dimanche, de 6h30 à 19h30, toute une gamme de pains, fabriqués artisanalement sur place et cuits au bois. La réflexion pour une ouverture le dimanche est en cours au moment où nous rédigeons ces lignes...

Pain de tradition française à base de farine « label rouge », pain aux céréales, complet... côtoient sur l'étalage la fameuse « baguette du chef », et le choix est appelé à s'élargir dans les mois à venir. Vous trouverez également des pâtisseries, ainsi que des sandwiches, à déguster avec un bon café dans le coin restauration et, aux beaux jours prochains, sur la future terrasse extérieure.



Des travaux d'aménagement, comme la réfection du parking ont déjà été réalisés et d'autres sont en projet, afin d'encore mieux vous accueillir et vous servir.



### DES POÊLES « AU POIL » !

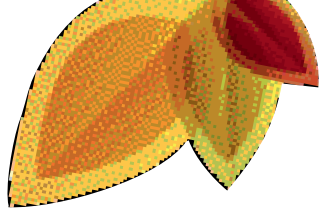
Encore une nouvelle enseigne à Sermoise sur Loire. M. et Mme CHABANEL, qui tiennent depuis 1996 le magasin « Loisirs environnement » 102 route de Lyon, ont décidé de diversifier leur activité. Ils vous proposent dorénavant, en plus de produits et articles liés à la piscine et dans un local contigu, des poêles à granulés.

Ces poêles sont fabriqués en Italie par la société Edilkamin, première marque européenne, fondée il y a près de 50 ans.

Dans un contexte lié aux économies en général et aux économies d'énergie en particulier, la gamme de poêles proposés, qui bénéficient d'un design particulièrement attractif, offre de nombreux atouts tant économiques qu'écologiques. Pouvant être installés dans tous types de maisons, ces poêles sont alimentés par des « pellets », granulés de bois compressés, qui sont facilement stockables et transportables. Ils génèrent peu de cendres, sont peu salissants et en plus, génèrent des crédits d'impôts et peuvent bénéficier d'un taux de TVA réduit s'ils sont installés dans le cadre d'une rénovation !

Finie donc la corvée du bois... Mais pour plus de renseignements, n'hésitez pas à vous rendre au 102 route de Lyon à Sermoise sur Loire, où M. et Mme CHABANEL vous accueillent le lundi de 14H00 à 18H30, du mardi au vendredi de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H30 et le samedi de 9H00 à 12H00.

La municipalité leur souhaite également la bienvenue et bonne chance.



**VOS MEUBLES SUR MESURE !**

Monsieur Fabrice DENIZOT a repris les locaux de Pink Moto, 26 route de Lyon, pour installer son entreprise de fabrication de meubles à l'enseigne «Meuble et Création».

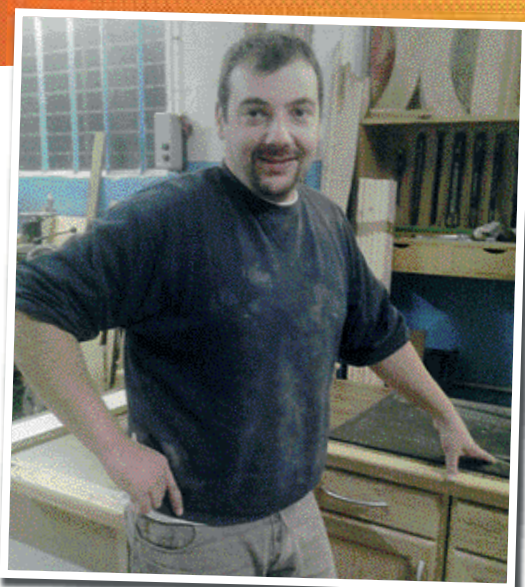
Il fabrique sur place tous genres de meubles, de styles ou contemporains, en bois et stratifié principalement. Cuisine, dressing, salle de bain, salle à manger, bibliothèque... toutes les pièces peuvent être équipées de ses créations. Titulaire de son brevet de maîtrise, Fabrice DENIZOT travaille tant pour les particuliers que pour les sociétés.

Sa spécialisation en agencements intérieurs l'a conduit à réaliser divers mobiliers parmi lesquels des banques d'accueil. Il travaille plutôt en local pour les particuliers mais dans toute la France lorsqu'il apporte son concours et son savoir-faire à des architectes, notamment pour des sociétés ou des collectivités.

Fabrice DENIZOT vous reçoit à son atelier, 26 route de Lyon à Sermoise sur Loire, sur rendez-vous de préférence.

Vous pouvez le contacter au 03.86.57.26.88 ou par mél : meubleletcreation@orange.fr

N'hésitez pas à le contacter, vous serez conquis par la qualité de son travail d'artisan « traditionnel... ».



*Fabrice Denizot : fabricant de meubles*



La Société Nouvelle des Etablissements Courbion (SNEC), bien connue dans la région, a quitté ses anciens quartiers du boulevard de la République à Nevers pour emménager quai de la Jonction, à l'emplacement des anciens établissements Pousson puis Doras. Fort de son expérience de plus de 10 années, Fabrice LABLANQUIE vous accueille avec son épouse et son personnel dans des locaux complètement rénovés. Vous pourrez découvrir dans une partie du magasin d'exposition les produits de chauffage (poêles bois, chaudières...) qu'il vend et installe et dans la seconde partie des exemples de types de couverture qu'il est en mesure de réaliser pour vous.

Avec ses 30 employés, la SNEC intervient en plomberie, chauffage, couverture et étanchéité. L'entreprise est en plein développement et s'oriente de plus en plus vers les énergies renouvelables, par le biais des pompes à chaleur, puits canadiens et autres installations solaires... La couverture représente pour l'instant une part prépondérante de l'activité de la société, mais ses autres champs d'intervention sont en progression. Sa clientèle se répartit à peu près par parts égales entre les particuliers et les collectivités, dans un rayon de près de 100 km.

Fabrice LABLANQUIE et son équipe vous accueillent tous les jours, du lundi au vendredi de 8H00 à 12H00 et de 13H30 à 18H00, et le samedi matin de 8H00 à 12H00. Vous pouvez également les contacter par mél : sarl.snec@club-internet.fr et consulter le site internet : www.snec58.com.

La municipalité se félicite de cette nouvelle implantation sur le territoire communal d'une entreprise qui a choisi de rester sur le territoire de l'agglomération et lui souhaite la bienvenue. Rendez-vous en 2012 pour le centenaire de l'entreprise !





## Commissions

Compte tenu du lancement du chantier du restaurant scolaire, seul le changement des volets vétustes des deux appartements de l'ancien presbytère avaient été programmés pour 2011. La rénovation des ouvertures de ce bâtiment est terminée et le programme de réhabilitation dans le but d'économiser le chauffage continuera sur les prochaines années.



Au niveau des autres bâtiments municipaux, plusieurs interventions ont été réalisées :

- Peinture extérieure de la cantine scolaire,
- Changement de deux chauffe-eau à la mairie et à l'école,
- Reprise de fuite sur le toit-terrasse de la cantine,
- Réparation suite à tentative d'effraction à l'école,
- Continuation de la mise en conformité du bâtiment accueillant du public,
- Remplacement de convecteurs électriques par des radiants,
- Divers travaux effectués par nos services techniques tout au long de l'année.

**Pour 2012 seront réalisés les travaux d'entretien courant et le suivi de la construction du restaurant scolaire.**

Les autres commissions ont quant à elles poursuivi leurs travaux habituels :

- **Fêtes et cérémonies** : la commission a participé aux diverses animations de la commune, comme la fête du port et le téléthon, qui ont été relatées dans le trait d'union au fur et à mesure

- **Finances** : la commission veille au suivi de l'exécution budgétaire et prépare le budget de l'année prochaine
- **Voirie** : plusieurs travaux ont été réalisés cette année, comme la réfection de la rue Réquichot
- **CCAS** : le CCAS a traité plusieurs dossiers en 2011 et a organisé la bourse aux jouets qui a remporté à nouveau un vif succès
- **Appel d'offres** : cette commission a été particulièrement active cette année avec le marché du restaurant garderie scolaires
- **Communication** : la mise à jour quasi quotidienne du site internet, les relations avec l'extérieur et l'édition des traits d'union constituent l'activité de la commission
- **Vie scolaire** : la commission a suivi les événements qui ont rythmé la vie de l'école et participé aux diverses réunions et conseils avec les enseignants et les parents



## L'accessibilité des arrêts bus à Sermoise sur Loire



La réglementation fait obligation aux collectivités publiques de mettre leurs espaces et équipements publics en conformité avec les règles d'accessibilité à échéance 2015. A Sermoise sur Loire, après réalisation d'un diagnostic des bâtiments et de la voirie, il a été décidé, en lien avec la communauté d'agglomération de Nevers, de réaliser la mise en accessibilité des deux arrêts bus de la RD907, en premier l'arrêt Clos Ry puis en 2012, l'arrêt Pré Fleuri. Le financement de la dépense – de l'ordre de 6.000 € par unité – est prise en charge pour moitié par ADN. D'autres opérations seront programmées dans un proche avenir.



## Téléthon : les gourmands en rando



La commission « Fêtes et Cérémonies » de la municipalité et l'association « La Sermoisienne » se sont unies cette année pour offrir un programme innovant à l'occasion du Téléthon.

L'organisation d'une randonnée gourmande a donc été choisie.

Dès le départ, près de 90 personnes se pressaient à la salle polyvalente, avant de prendre le chemin du Crôt de Savigny, puis de la Jonction via la véloroute.

Arrivés «à bon port», les participants ont pu déguster des « entrées de fêtes » concoctées par le « Plateau Gourmand ». Queue de bœuf au foie gras, Brochette de boudin aux pommes et Rillettes de canard sur pain grillé ont marqué la première étape de ce périple, qui s'est poursuivi en direction de l'écluse de Verville où attendaient les plats de résistance : Filet de cerf au Sancerre rouge, Bonite aux épices et Cuisse de caille panée à la pistache...

L'estomac et le moral revigorés, les marcheurs ont pris la direction du pont d'Ardy où les attendaient fromages de vaches et de chèvres. L'arrivée à la salle polyvalente fut l'occasion de déguster le dessert : Bûche tradition nougat fruits rouges, accompagnée de Champagne.

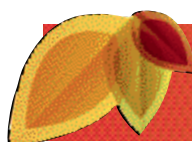
A l'arrivée, un tirage au sort a été effectué parmi les cartes de dégustation, faisant remporter à une vingtaine de concurrents des lots offerts par Madame Yvette Morillon, au nom du Conseil Général.



Les participants ont particulièrement apprécié cette matinée sportive et gastronomique car non seulement ils se sont « fait du bien », mais ont participé à l'épopée du Téléthon, qui depuis 25 ans maintenant réunit des millions de personnes en France autour de la recherche et des malades.

Les bénéficiaires de la journée, qui comprennent les excédents des inscriptions et les dons de la municipalité, des particuliers et des associations (Donneurs de sang bénévoles, Fnaca, RCNCS, Arts Mossé, Sermoise Country Dance), ont atteint 1.345.42 €, qui ont été intégralement reversés à l'AFM.

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation originale, qui semble-t-il appelle d'autres éditions...



# Demandez le programme 2012

## Fête du Port et des Associations le 7 juillet 2012

### CLANS

- **Mars 2012** : Sortie à Paris (à l'étude à l'occasion du Salon de l'Agriculture?)
- **13 Mai 2012** : Grande Brocante Vide Greniers au Bourg de Sermoise.
- **14 Octobre 2012** : RELAIS Daniel ROLLET



### DONNEURS DE SANG

#### Manifestations

- **04 Février 2012** : soirée choucroute Challuy
- **29 juillet 2012** : journée champêtre stade intercommunal
- **02 septembre 2012** : concours de pêche Sermoise sur Loire
- **06 octobre 2012** : soirée "boeuf bourguignon" Sermoise sur Loire
- **18 novembre 2012** : assemblée générale Sermoise sur Loire



#### Calendrier des collectes à Challuy

mercredi 15 Février - mercredi 18 Avril  
mercredi 20 Juin - jeudi 16 Août  
mercredi 17 Octobre - mercredi 12 Décembre

### COMITE D'ENTENTE - FNACA

- **19 Mars - 8 Mai - 11 Novembre** : participation aux cérémonies patriotiques
- **8 Juillet** : méchoui au stade intercommunal



### LA SERMOISIENNE

- 3-4 Mars : brocante de Livres
- 1<sup>er</sup> Juillet : rallye pédestre



### GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Participation aux diverses animations sur la commune parmi lesquelles le concours des maisons fleuries.



### LES 4 V

Nombreuses sorties, dont un rallye le 29 juillet.



### SERMOISE COUNTRY DANCE

- Galette des rois offerte aux adhérents en janvier
- Présence à diverses manifestations sur la commune
- Déplacement au festival Country de Tours les 7 et 8 juillet
- Bal Country à la salle polyvalente le 27 octobre



### CLUB AMITIE DU 3<sup>ème</sup> AGE

Réunion tous les 15 jours, le mercredi de 14h00 à 18h00 : Salle St Antoine à Challuy.  
Journées spéciales pour la bûche de Noël, la galette des rois, les crêpes et la tarte aux pruneaux. Les anniversaires sont célébrés tout au long de l'année et le repas annuel est prévu en juin.

Pour tous renseignements :  
Madame DAMERON : 03.86.37.52.92  
ou Madame BLANDIN : 03.86.37.61.74

### ENSEMBLE TROMPETTES STACCATO

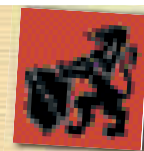
#### Concerts :

- **dimanche 12 Février 2012** à 16h00  
Espace Culturel Denfert Rochereau de Decize
- **dimanche 26 Février 2012** 16h00  
salle polyvalente de Sermoise sur Loire



### RCNCS

Championnats tous les samedis et dimanches



### Manifestations non sportives

Brocante au Parc de Nevers tous les 2<sup>e</sup> dimanches du mois

Club des supporters concours de belote le **samedi 28 janvier 2012** à Sermoise

Rifles le **dimanche 29 janvier** à Sermoise

Repas des supporters le **samedi 10 mars 2012** à Sermoise

Tournoi Jeunes : débutants **samedi 9 juin 2012** à 14h au stade

**Dimanche 10 juin** 15 et 18 ans de 9h à 17h

**Dimanche 17 juin** 11 et 13 ans

**Dimanche 24 juin** repas des parents au stade

**Dimanche 9 septembre** : Brocante Port de Sermoise

**Samedi 6 octobre 2012** : soirée entrecôte Challuy

**Les dates et lieux de l'arbre de Noël et des rifles seront définis ultérieurement**



## Recensement

Le recensement de la population de la commune se déroulera du Jeudi 19 janvier au Samedi 18 février 2012 par les services de l'INSEE avec l'appui des services de la commune de SERMOISE SUR LOIRE.

Cette opération indispensable pour définir les besoins futurs de l'Agglomération en équipements (crèches, écoles, maisons de retraite...) permettra de surcroît à la commune de bénéficier de dotations de l'Etat.

A cet effet, l'opération sera menée par 4 agents recenseurs recrutés par la mairie et porteurs d'une carte spéciale d'identification.

Merci de leur réserver le meilleur accueil et de leur fournir tous les renseignements utiles qui resteront confidentiels auprès des services de l'INSEE.

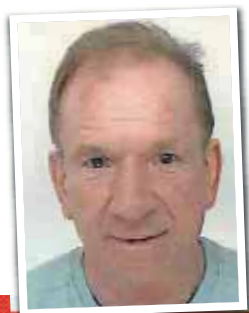
En cas de doute sur l'identité de la personne qui se présente à votre domicile, n'hésitez pas à contacter la mairie au 03.86.37.62.32 ou vérifier sur le site internet de la commune :

[www.sermoise-sur-loire.com](http://www.sermoise-sur-loire.com), sur lequel seront affichées les photos et noms des agents.

**Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rendre sur le site :**

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

**Les agents recenseurs habilités par la mairie sont au nombre de 4 :**



**OLIVIER Yves**



**GOUNOT Aurélie**



**CAVACAS Pascale**



**BRISSAUD Mathieu**



## Etat Civil

### Naissances :

- MAILLERY Axel le 01.08.2011
- DOS SANTOS Maelys le 22.08.2011

### Décès :

- MILLET Jean Yves le 28.12.2010
- PERREAU Marcel le 03.02.2011
- CHARPENET Anne le 16.02.2011 née DEBESSON
- BERNARD Jean le 06.05.2011
- SAINT-ANDRE René le 16.06.2011
- MICHALON Jean le 19.06.2011
- BRUNET Henri le 26.06.2011

### Mariages :

- BOISSEL Thierry et BREUIL Sophie le 14.05.2011
- PORCHER Jean-Yves et QUENTIN Françoise le 30.07.2011

*(Ne figurent dans cette rubrique que les avis pour lesquels les familles concernées ont donné leur accord de publication).*



## Infos pratiques - Suite

### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES SUR LA MAIRIE DE SERMOISE SUR LOIRE

Rue d'Ardy 58000 SERMOISE SUR LOIRE

#### Heures d'ouverture au public :

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00  
et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Téléphone : 03 86 37 62 32

Télécopie : 03 86 37 57 14

E-Mail : mairie-sermoise-sur-loire@wanadoo.fr

Site Internet : <http://sermoise-sur-loire.com>

### ECOLE

Le Bourg 58000 SERMOISE SUR LOIRE

Monsieur CHEURET, Directeur

Téléphone : 03 86 37 64 15

### COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NEVERS

124 route de Marzy BP 41 58027 NEVERS CEDEX

Téléphone : 03 86 61 81 60

Télécopie : 03 86 61 81 99

E-Mail : [hotel.communautaire@AGGLO-NEVERS.FR](mailto:hotel.communautaire@AGGLO-NEVERS.FR)

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE DE CHALLUY SERMOISE (SIVOM) COMPRENANT LE STADE INTERCOMMUNAL DE CHALLUY - LE RUISSEAU DU PEUILLY ET L'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA ROUTE NATIONALE 7

4 bis rue du 19 mars 1962 58000 CHALLUY

Tél./fax : 03 86 37 63 09

### Père Jacques BILLOUT

3 avenue Marceau 58000 NEVERS

Téléphone : 03 86 36 41 04

### ASSISTANTE SOCIALE

Madame SOBRAQUES

#### UTAMS - Site d'Action Médico-Sociale d'Imphy

41-43 rue Camille Baynac B P 5 58160 IMPHY

Téléphone : 03 86 93 57 00 ou 03 86 93 57 22

(seulement sur rendez-vous)

### GENDARMERIE NATIONALE

60 rue de Chazeau 58160 IMPHY

Téléphone : 03 86 90 77 30 ou 17 après 19 heures (appel gratuit)

### POMPIERS

Téléphone : 18 (appel gratuit)

### SMUR

Téléphone : 15 (appel gratuit)

### HOPITAL PIERRE BEREGOVOY DE NEVERS

Service Public Hospitalier

7/7 jours 24/24 heures

Téléphone : 03 86 93 70 00

### MEDECIN

Madame GROSSETETE

Cabinet Médical : 52 route de Lyon 58000

SERMOISE SUR LOIRE

Téléphone : 03 86 37 69 15

### PHARMACIE LEVY

107 route de Lyon 58000 CHALLUY

Téléphone : 03 86 37 54 03

### ALLO ENFANCE MALTRAITEE

119

### DECHETERIE DES TAUPIERES

Impasse des Taupières 58000 NEVERS

Téléphone : 03 86 59 42 88

#### Horaires d'ouverture

**ETE** (du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre)

le lundi, le mercredi, le vendredi et le samedi de 8h00 à 19h00 et le mardi et le jeudi de 13h30 à 19h00

**HIVER** (du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars)

du lundi au vendredi de 14h30 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 18h00

### DECHETERIE DU PRE POITIERS

Rue du Pré Poitiers 58000 NEVERS

Téléphone : 03 86 57 73 30

#### Horaires d'ouverture

**ETE** (du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre)

le lundi, le mercredi, le vendredi et le samedi de 8h00 à 19h00 et le mardi et le jeudi de 8h00 à 13h00

**HIVER** (du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars)

le lundi, le mercredi et le samedi de 9h30 à 17h30 & le mardi, le jeudi et le vendredi de 9h30 à 12h30

**Pour toutes informations, un numéro vert à retenir : 0.800.100.311 (appel gratuit).**

Accès gratuit pour les habitants de SERMOISE SUR LOIRE. Le 1<sup>er</sup> m<sup>3</sup> est gratuit.

#### Ramassage des ordures ménagères :

lundi - jeudi après-midi.

**Ramassage du tri sélectif :** mercredi après-midi.

Approvisionnement en sacs jaunes en Mairie de SERMOISE ou à l'ADN.

### CE QU'IL FAUT FAIRE ET OU TROUVER VOS DOCUMENTS & PIÈCES A FOURNIR :

#### CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Mairie du domicile. De nombreux documents étant à produire, se renseigner auprès de la Mairie. *Gratuit.*

#### CARTE GRISE

Préfecture. Formulaire comportant l'indication des pièces à fournir à retirer en Mairie. *Coût variable* selon la puissance et l'ancienneté du véhicule.

#### PASSEPORT

Mairie de NEVERS. De nombreux documents étant à produire, se renseigner auprès de la Mairie de votre domicile.

#### INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Mairie du domicile. Pièces d'identité. Justificatif de domicile de moins de 3 mois. Dernier délai : 31 décembre pour les élections de l'année suivante. *Gratuit.*

#### EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE

Mairie du lieu de naissance. Communiquer les nom, prénoms et date de naissance. Fournir une enveloppe timbrée avec adresse pour l'envoi du document. *Gratuit.*

#### EXTRAIT D'ACTE DE DECES

Mairie du lieu du décès. Communiquer les nom, prénoms et date du décès. Fournir une enveloppe timbrée avec adresse pour l'envoi du document. *Gratuit.*

#### EXTRAIT D'ACTE DE MARIAGE

Mairie du lieu du mariage. Communiquer les noms, prénoms des époux ainsi que la date du mariage. Fournir une enveloppe timbrée avec adresse pour l'envoi du document. *Gratuit.*

#### EXTRAIT DU CASIER JUDICIAIRE CASIER JUDICIAIRE NATIONAL

107 rue du Landreau 44317 NANTES CEDEX 3

Téléphone : 02 51 89 89 51

Télécopie : 02 51 89 89 18

[www.justice.gouv.fr/cjn/index.htm](http://www.justice.gouv.fr/cjn/index.htm)

3615 CJN (0,06 € / minute)

Communiquer les noms, prénoms, date et lieu de naissance et joindre la copie de la CNI.

#### CERTIFICAT DE NATIONALITE FRANCAISE

Greffe du Tribunal d'Instance. Livret de famille. Fournir une enveloppe timbrée avec adresse pour l'envoi du document. *Gratuit.*